

IAMGOLD PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 9 novembre 2023 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente aujourd'hui ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2023.

FAITS SAILLANTS :

Exploitations

- La production d'or attribuable liée aux activités poursuivies a atteint 109 000 onces. Les prévisions de production d'or attribuable pour 2023 demeurent les mêmes et devraient se situer entre 410 000 et 470 000 onces.
- Les produits liés aux activités poursuivies tirés de la vente de 116 000 onces ont totalisé 224,5 millions \$ (106 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or¹ de 1 937 \$ par once.
- Le coût des ventes par once vendue lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 436 \$, les coûts décaissés¹ par once vendue liés aux activités poursuivies ont atteint 1 400 \$ et les coûts de maintien tout inclus¹ (« CMTI ») par once vendue liés aux activités poursuivies ont totalisé 1 975 \$.
- La Société s'attend à présent à une augmentation des coûts décaissés¹ qui devraient s'établir entre 1 250 \$ et 1 325 \$ par once vendue et les CMTI¹ entre 1 750 \$ et 1 825 \$ par once vendue pour l'exercice, comparativement aux prévisions antérieures en raison des répercussions qu'engendre la situation sécuritaire au Burkina Faso sur la chaîne d'approvisionnement auxquels s'ajoutent les coûts supérieurs attribuables à l'inflation récente que connaît l'industrie.
- En matière de santé et de sécurité, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, la Société a enregistré un taux JART (jours d'absence, restrictions, transferts) de 0,36 et un taux de fréquence TIE (total d'incidents enregistrables) de 0,66, affichant tous les deux une tendance à la baisse depuis le dernier trimestre.

Résultats financiers

- Le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ s'est chiffré à (0,8 million \$) ou (0,00 \$) par action, et la perte nette ajustée attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ a totalisé (4,0 millions \$) ou (0,01 \$) par action.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation a totalisé 37,5 millions \$. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants¹ s'est établie à 29,3 millions \$.
- Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA »)¹ lié aux activités poursuivies a totalisé 61,8 millions \$ et le RAIIA¹ ajusté s'est élevé à 57,8 millions \$.
- La Société dispose de liquidités¹ de 1 001,8 millions \$ constituées de trésorerie et équivalents de trésorerie de 548,9 millions \$ et du solde disponible au titre de la facilité de crédit renouvelable garantie (la « facilité de crédit ») de 452,9 millions \$ au 30 septembre 2023.

Côté Gold

- Au 30 septembre 2023, on estimait que le projet Côté Gold était réalisé à 90,6 %, et sa construction à environ 92 %.
- Sur une base de 100 % de la coentreprise non constituée en société de Côté Gold (la « coentreprise »), les dépenses engagées¹ relatives au projet Côté Gold ont atteint 317,3 millions \$ (soit 222,0 millions \$ sur une base de 70 %) au troisième trimestre de 2023.
- Les dépenses engagées¹ depuis le début de la construction ont atteint 2,54 milliards \$ (soit 1,78 milliard \$ sur une base de 70 %) sur les 2,965 milliards \$ prévus (2,08 milliards \$ sur une base de 70 %). Les dépenses totales de projet devraient correspondre aux 2,965 milliards \$ prévus (\pm 1,5 %) et les coûts d'achèvement restants pour mener le projet Côté Gold à bonne fin, sur une base de 100 %, devraient s'élever à 425 millions \$ (soit 298 millions \$ sur une base de 70 %) à un taux de change \$ US/\$ CA de 1,35 pour le reste de la construction. Il restera une partie des dépenses à engager en 2024 pendant la mise en service et l'intensification de la production.
- IAMGOLD devra financer 325 millions \$ pour l'achèvement de la construction, soit le montant correspondant à sa participation de 60,3 % dans la coentreprise de Côté Gold.

Siège social

- Le 25 avril 2023, la Société a clôturé la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, et de sa participation de 100 % dans les propriétés de prospection primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, et de l'intérêt acquis dans la coentreprise établie en vertu d'une convention de participation conditionnelle dans Senala, également au Sénégal (les « actifs du Sénégal »), pour un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$. Voir la rubrique « Actifs de Bambouk ». Le 26 octobre 2023, la Société a reçu 32,0 millions \$, soit la contrepartie différée relative à la clôture de la vente des actifs du Sénégal.
- Le 1^{er} août 2023, la Société a conclu une entente visant la vente de sa participation de 100 % dans le projet Pitangui, une propriété de prospection primaire située au Brésil, de même que sa participation dans le projet Acurui à Jaguar Mining Inc. (« Jaguar ») en vertu d'une convention d'achat d'actions. La Société a reçu 6,3 millions d'actions ordinaires de Jaguar, pour une valeur totale de 9,0 millions \$. La Société conservera également une redevance calculée à la sortie de la fonderie dans les deux projets.
- Le 21 septembre 2023, la Société a annoncé le départ de Maryse Bélanger du conseil d'administration (le « conseil ») pour des motifs personnels et en raison de ses autres engagements. Immédiatement après son départ, le conseil a nommé David Smith à la présidence du conseil pour lui succéder.
- Le 27 septembre 2023, Bruno Lemelin, qui occupait le poste de vice-président principal, Exploitations et projets depuis mars 2020, a été promu au poste de chef de l'exploitation.

- Le 9 novembre 2023, la Société a conclu un accord visant à prolonger sa facilité de crédit d'un an et à porter son échéance au 31 janvier 2026. Dans le cadre de cette prolongation, la facilité de crédit a été réduite à 425 millions \$ selon les exigences de la Société concernant une facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales.
- Le 9 novembre 2023, la Société a annoncé le départ à la retraite de Ian Ashby qui siégeait au conseil d'administration et la nomination d'Anne Marie Toutant comme

« À la fin du trimestre, la production d'IAMGOLD liée à ses activités poursuivies totalisait 329 000 onces depuis le début de l'exercice, ce qui la place en bonne position pour atteindre ses prévisions de production annuelle qui devraient se situer entre 410 000 et 470 000 onces, a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Ce résultat a été rendu possible grâce à la résilience continue de nos équipes d'exploitation à Essakane, qui évoluent dans un contexte géopolitique difficile, ainsi qu'au dévouement constant de l'équipe de Westwood, qui rebâtit et rouvre des zones d'exploitation souterraines. Malgré ces réalisations, les coûts d'exploitation, en particulier au Burkina Faso, demeurent élevés, puisque les hausses de prix découlant de la période inflationniste tardent à diminuer et que les coûts d'exploitation et de transport de marchandises dans le pays demeurent élevés. Chez IAMGOLD, nous accordons toujours la priorité à la santé et la sécurité de notre personnel et nous travaillons en gardant toujours en tête notre vision Zéro Incident® – pour les gens et pour les endroits où nous exerçons nos activités.

À Côté Gold, nous nous approchons de la ligne d'arrivée de la construction. Les équipes de préparation à la mise en service commencent à recevoir des éléments du projet des équipes de la construction, étant donné que les activités au site passent graduellement des travaux majeurs de construction à la finalisation et à la mise en service. À la fin septembre, la construction était achevée à 92 %, ce qui place le projet sur la bonne voie pour commencer la production aurifère au premier trimestre de l'an prochain. C'est une période très intéressante pour IAMGOLD, puisque ce projet est essentiel au repositionnement d'IAMGOLD. En effet, la Société disposera alors d'une base de production nettement supérieure et d'un profil de coûts plus avantageux, qui lui procureront des assises solides pour générer des flux de trésorerie et lui fourniront des possibilités de croissance au Canada. »

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trimestres terminés le 30 septembre 2023 (3^e t. 2023) et le 30 septembre 2022 (3^e t. 2022), ainsi que les neuf mois terminés le 30 septembre (ou le cumul annuel) 2023 et 2022 et certaines mesures pour évaluer la situation financière de la Société au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022. Les résultats financiers de Rosebel comprennent la période d'un mois terminée le 31 janvier 2023, avant la clôture de la vente à Zijin Mining Group Co. Ltd (« Zijin »), annoncée le 18 octobre 2022.

	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Importantes statistiques d'exploitation				
Production d'or – attribuable (milliers d'onces)				
- Essakane	84	115	264	334
- Westwood	25	19	65	49
Total des activités poursuivies	109	134	329	383
- Rosebel	—	50	25	145
Production d'or totale – attribuable (milliers d'onces)	109	184	354	528
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)				
- Essakane	84	120	265	343
- Westwood	22	18	61	48
Total des activités poursuivies	106	138	326	391
- Rosebel	—	49	24	147
Ventes d'or totales – attribuables (milliers d'onces)	106	187	350	538
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue) – attribuable				
- Essakane	1 417	954	1 249	860
- Westwood	1 506	1 817	1 674	2 043
Total des activités poursuivies	1 436	1 067	1 329	1 007
- Rosebel	—	1 346	949	1 355
Coût des ventes ¹ total (\$/once vendue) – attribuable	1 436	1 140	1 303	1 102
Coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables				
- Essakane	1 372	952	1 201	858
- Westwood	1 506	1 803	1 667	2 015
Total des activités poursuivies	1 400	1 063	1 288	1 001
- Rosebel	—	1 305	949	1 316
Coûts décaissés ² totaux (\$/once vendue) – attribuables	1 400	1 126	1 265	1 087
CMTI ² (\$/once vendue) – attribuables				
- Essakane	1 798	1 248	1 510	1 171
- Westwood	2 138	2 208	2 486	2 541
Total des activités poursuivies	1 975	1 448	1 803	1 439
- Rosebel	—	1 873	1 358	1 845
CMTI ² totaux (\$/once vendue) – attribuables	1 975	1 559	1 773	1 550
Prix moyen réalisé de l'or ² (\$/once)				
- Activités poursuivies	1 937	1 677	1 934	1 745
- Activités abandonnées	—	1 726	1 905	1 824
Prix moyen réalisé de l'or total ² (\$/once)	1 937	1 690	1 933	1 766

1. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur le coût des ventes dans les états financiers consolidés intérimaires.

2. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Résultats financiers (en millions \$ – activités poursuivies)				
Produits	224,5	254,5	689,5	751,6
Profit brut	4,6	22,8	74,3	127,9
RAIIA ¹	61,8	(41,3)	310,8	195,0
- Activités poursuivies	61,8	52,5	296,4	234,4
- Activités abandonnées	—	(93,8)	14,4	(39,4)
RAIIA ajusté ¹	57,8	103,1	227,9	350,6
- Activités poursuivies	57,8	82,1	204,5	274,6
- Activités abandonnées	—	21,0	23,4	76,0
Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	(0,8)	(108,3)	103,7	(94,1)
- Activités poursuivies	(0,8)	(45,5)	98,1	(51,7)
- Activités abandonnées	—	(62,8)	5,6	(42,4)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	(4,0)	(13,7)	32,6	6,1
- Activités poursuivies	(4,0)	(22,7)	18,0	(20,9)
- Activités abandonnées	—	9,0	14,6	27,0
Profit net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(0,00)	(0,10)	0,21	(0,11)
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(0,01)	(0,05)	0,04	(0,04)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹ – activités poursuivies	29,3	85,4	106,8	261,1
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	37,5	117,7	89,5	341,9
- Activités poursuivies	35,5	94,5	72,1	244,4
- Activités abandonnées	—	23,2	15,4	97,5
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	2,1	58,6	25,3	187,3
- Activités poursuivies	2,1	64,9	19,4	188,2
- Activités abandonnées	—	(6,3)	5,9	(0,9)
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	50,4	44,3	131,7	139,8
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	207,3	154,0	539,9	404,8
	30 septembre 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Situation financière (millions \$)				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	548,9	407,8	548,9	407,8
Dette à long terme	836,0	918,7	836,0	918,7
Trésorerie (dette) nette ¹	(478,1)	(605,6)	(478,1)	(605,6)
Facilité de crédit disponible	452,9	26,6	452,9	26,6

1. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

2. Les coûts en immobilisations représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation, mais ils ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation.

PERSPECTIVES

Rendement opérationnel

	Cumul annuel réel 2023	Prévisions actualisées pour l'exercice complet de 2023 ¹	Prévisions antérieures pour l'exercice complet de 2023 ²
Essakane (milliers d'onces)	264	340 à 380	340 à 380
Westwood (milliers d'onces)	65	70 à 90	70 à 90
Production attribuable totale (milliers d'onces) ³	329	410 à 470	410 à 470
Coût des ventes ³ (\$/once vendue)	1 329 \$	1 250 \$ à 1 325 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
Coûts décaissés ^{3,4} (\$/once vendue)	1 288 \$	1 250 \$ à 1 325 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
CMTI ^{3,4} (\$/once vendue)	1 803 \$	1 750 \$ à 1 825 \$	1 625 \$ à 1 700 \$
Charge d'amortissement (millions \$)	144,9 \$	205 \$ à 215 \$	245 \$ à 255 \$
Impôts à payer sur le résultat ⁵ (millions \$)	67,0 \$	70 \$ à 80 \$	70 \$ à 80 \$

	Cumul annuel réel 2023	Prévisions actualisées pour l'exercice complet de 2023 ¹	Prévisions antérieures pour l'exercice complet de 2023 ²
Essakane (milliers d'onces)	264	340 à 380	340 à 380
Westwood (milliers d'onces)	65	70 à 90	70 à 90
Production attribuable totale (milliers d'onces) ³	329	410 à 470	410 à 470
Coût des ventes ³ (\$/once vendue)	1 329 \$	1 250 \$ à 1 325 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
Coûts décaissés ^{3,4} (\$/once vendue)	1 288 \$	1 250 \$ à 1 325 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
CMTI ^{3,4} (\$/once vendue)	1 803 \$	1 750 \$ à 1 825 \$	1 625 \$ à 1 700 \$
Charge d'amortissement (millions \$)	144,9 \$	205 \$ à 215 \$	245 \$ à 255 \$
Impôts à payer sur le résultat ⁵ (millions \$)	67,0 \$	70 \$ à 80 \$	70 \$ à 80 \$

1. Les prévisions actualisées pour l'exercice complet de 2023 reposent sur les hypothèses suivantes, avant l'incidence de la couverture : un prix moyen réalisé de l'or de 1 912 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,34, un taux de change €/ \$ US de 1,09 et un prix moyen du pétrole brut de 80 \$ le baril.

2. Les prévisions antérieures pour l'exercice complet de 2023 reposent sur les hypothèses suivantes, avant l'incidence de la couverture : un prix moyen réalisé de l'or de 1 650 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32, un taux de change €/ \$ US de 1,10 et un prix moyen du pétrole brut de 91 \$ le baril.

3. Comprend Essakane et Westwood sur une base attribuable respective de 90 % et 100 %.

4. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR ».

5. Les impôts à payer sur le résultat tiennent compte des activités poursuivies, mais ne comprennent pas l'obligation fiscale en trésorerie attribuable à la vente de Bambouk. Voir la rubrique « Actifs de Bambouk » pour plus de détails.

Prévisions de production

Les prévisions de production d'or attribuable pour 2023 sont maintenues entre 410 000 et 470 000 onces. La production de Westwood devrait se situer dans le haut de la fourchette des prévisions et la production d'Essakane devrait se situer dans la fourchette prévue.

Prévisions de coûts

Les prévisions de coûts décaissés¹ pour 2023 ont été révisées entre 1 250 \$ et 1 325 \$ par once vendue et les prévisions des CMTI¹ ont été révisées et devraient se situer entre 1 750 \$ et 1 825 \$ par once vendue, principalement en raison des pressions sur les coûts qui subsistent à Essakane attribuables au contexte sécuritaire, à la hausse constante des prix provoquée par l'inflation récente et à l'augmentation des activités de réhabilitation souterraine effectuées à Westwood. À Essakane, le coût au débarquement du carburant et le coût des autres consommables ont augmenté en raison des mesures prises pour réduire l'incidence du contexte de la sécurité sur la chaîne d'approvisionnement, ainsi que des coûts accrus de production d'énergie pour les besoins de l'usine en raison du remplacement périodique par un combustible léger plus coûteux pendant les périodes où le mazout lourd utilisé pour la production d'électricité n'est pas disponible. À Westwood, le niveau du soutènement du sol nécessaire à la réalisation des travaux de développement et de réhabilitation a augmenté par rapport au plan annuel. Une partie des travaux prévus en 2024 seront réalisés en 2023 afin d'atténuer les risques au cours des années à venir.

Coûts en immobilisations

Les coûts en immobilisations de maintien¹ de 2023 ont été révisés à la baisse à environ 190 millions \$ (± 5 %). Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des frais de découverte incorporés depuis le début de l'exercice à Essakane en raison des interruptions périodiques des activités causées par la pénurie de mazout léger. À Westwood, une meilleure visibilité des taux de réhabilitation et de développement souterrains jusqu'à la fin de l'exercice (voir la mise à jour trimestrielle sur « Essakane, Burkina Faso » et « Westwood, Canada »), à la suite d'une révision à la hausse des prévisions au trimestre précédent, a permis de resserrer la fourchette des coûts en immobilisations de maintien prévus.

Les coûts en immobilisations d'expansion¹ de 2023 à engager, à l'exclusion de Côté Gold, devraient se chiffrer à environ 5 millions \$. Les coûts d'achèvement¹ du projet Côté Gold à compter du 1^{er} janvier 2023 devraient totaliser 875 millions \$ (± 5 %), sur une base de 70 % (voir la rubrique « Projet Côté Gold »). Les dépenses de projet¹ de Côté Gold comprennent des coûts en immobilisations, des actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de contrats de location, des stocks de fournitures et des coûts associés à la constitution d'un empilement de minerai. Certaines dépenses du projet Côté Gold seront engagées au début de 2024 au cours de la mise en service et de l'intensification de la production.

	Cumul annuel réel 2023	Prévisions actualisées pour l'exercice complet de 2023 ¹	Prévisions antérieures pour l'exercice complet de 2023 ²
Essakane (milliers d'onces)	264	340 à 380	340 à 380
Westwood (milliers d'onces)	65	70 à 90	70 à 90
Production attribuable totale (milliers d'onces) ³	329	410 à 470	410 à 470
Coût des ventes ³ (\$/once vendue)	1 329 \$	1 250 \$ à 1 325 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
Coûts décaissés ^{3,4} (\$/once vendue)	1 288 \$	1 250 \$ à 1 325 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
CMTI ^{3,4} (\$/once vendue)	1 803 \$	1 750 \$ à 1 825 \$	1 625 \$ à 1 700 \$
Charge d'amortissement (millions \$)	144,9 \$	205 \$ à 215 \$	245 \$ à 255 \$
Impôts à payer sur le résultat (millions \$)	67,0 \$	70 \$ à 80 \$	70 \$ à 80 \$

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Coûts en immobilisations (± 5 %) prévus à Essakane, Westwood et Côté Gold.

3. Coûts en immobilisations de maintien comprenant des frais de découverte incorporés (i) de 20,8 millions \$ pour Essakane et de 0,3 million \$ pour Westwood au troisième trimestre de 2023, (ii) de 41,5 millions \$ pour Essakane et de 4,2 millions \$ à Westwood depuis le début de l'exercice 2023, et (iii) de 65 millions \$ pour Essakane et de 5,0 millions \$ pour Westwood selon les prévisions révisées de l'exercice complet. Voir les rubriques « Perspectives » ci-dessous.

4. Sur une base de 70 %. Certaines dépenses du projet Côté Gold seront engagées en 2024 au cours de la mise en service et de l'intensification de la production.

5. Représente les dépenses de projet de Côté Gold de 581,8 millions \$ (voir la rubrique « Projet Côté Gold ») qui comprend des coûts en immobilisations de 538,3 millions \$, des actifs au titre des droits d'utilisation de 39,8 millions \$, des stocks de fournitures et des coûts de constitution d'un empilement de minerai, déduction faite de certains ajustements généraux en trésorerie et hors trésorerie compris dans les coûts en immobilisations.

6. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 3,0 millions \$ en coûts incorporés liés à des actifs de prospection et d'évaluation.

7. Les coûts d'emprunts incorporés ne sont pas compris.

8. Voir la rubrique « Prévisions de coûts » ci-dessus.

Prospection

Les coûts de prospection de 2023 devraient se chiffrer à environ 18,0 millions \$, dont 3,0 millions \$ ont été affectés au programme de forage de délimitation de la ressource Gosselin, ainsi qu'aux programmes de prospection primaire et à proximité des mines.

(en millions \$)	Cumul annuel réel 2023			Prévisions pour l'exercice complet de 2023		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	—	9,3	9,3	—	13	13
Projets de prospection à proximité des mines	3,1	1,5	4,6	3	2	5
	3,1	10,8	13,9	3	15	18

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), notamment par son engagement Zéro Incident®, dans tous les aspects de ses activités, en mettant particulièrement l'accent sur le respect de l'environnement naturel et l'établissement de forts partenariats communautaires ainsi qu'en accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel, des entrepreneurs et des consultants de la Société.

Le 16 octobre 2023, la Société a publié son 16^e rapport annuel sur le développement durable, dans lequel elle souligne ses progrès et ses réalisations en 2022 à l'égard d'un éventail de stratégies et d'indicateurs. Dans son cadre conceptuel de responsabilité et de communication de l'information, la Société s'est également engagée à faire rapport conformément aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFFCC ») et publiera son rapport initial du GIFFCC au quatrième trimestre de 2023. La Société a mis en œuvre l'initiative Vers le développement minier durable (« VDMD ») de l'Association minière du Canada dans toutes ses exploitations et elle a récemment fait l'objet d'une vérification externe de conformité relative à la mise en œuvre des Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable du World Gold Council (« WGC »).

Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur de la quête sans relâche de la Société de réaliser sa vision Zéro Incident®. Au moyen de divers programmes de prévention, la Société promeut en continu un milieu de travail sûr. Elle offre également un programme de mieux-être à tous ses sites. Pour les

neuf mois terminés le 30 septembre 2023, le taux JART (jours d'absence, restrictions et transferts) était de 0,36, affichant une légère baisse par rapport au trimestre précédent (comparativement à 0,27 à la période correspondante terminée le 30 septembre 2022). Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, le taux de fréquence TIE (total d'incidents enregistrables) s'est établi à 0,66 (comparativement à 0,74 pour la période correspondante terminée le 30 septembre 2022). À Côté Gold, le nombre total d'heures travaillées a atteint 13,2 millions d'heures et un taux de fréquence de perte de temps en raison d'accident de 0,06.

En plus du programme préventif de santé et sécurité, y compris le programme de gestion et de prévention de la fatigue, la formation sur les risques critiques et le programme de leadership en cascade, la Société met en œuvre des initiatives ciblant les tendances en matière d'incidents.

Environnement

La Société reconnaît que les activités d'exploitation minière sont énergivores et produisent d'importantes émissions de gaz à effet de serre (« GES »). À cet égard, IAMGOLD a commencé à élaborer des feuilles de route de réduction des émissions pour chaque exploitation en 2022. Ce travail se poursuit et devrait aboutir à une feuille de route globale, à des objectifs connexes et à la publication d'un rapport conforme aux lignes directrices du GIFCC d'ici le quatrième trimestre de 2023.

À Essakane, le plan de fermeture de Falagountou progresse, et la mine collabore avec l'INERA (Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles) en ce qui a trait aux meilleures pratiques de phytoremédiation de site minier fermé. En ce qui concerne la gestion des résidus, le Conseil indépendant d'examen des résidus (« ITRB ») a mené un examen annuel en septembre et doit soumettre un rapport d'expert.

Westwood est également en attente du rapport d'expert à la suite de l'examen annuel du ITRB effectué en septembre. Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts (« MRNF ») du Québec a examiné la mise à jour du plan de fermeture de 2021. À la suite de ce processus d'examen, IAMGOLD a soumis un plan de fermeture modifié le 8 septembre 2023. Des projets de recyclage de l'eau ont été entamés en vue de réduire le prélèvement d'eau de la rivière Bousquet.

Des études de surveillance de la biodiversité portant sur les oiseaux et les chauves-souris à Côté Gold ont été menées. Au lac Mattagami, une étude de la population de poissons a également été réalisée dans le cadre du plan de compensation des pêches du projet. Le premier cycle de surveillance des effets environnementaux a été réalisé conformément au Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants. Le 22 septembre 2023, la Société a reçu un avis de non-conformité de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (« AEIC ») concernant un dépassement du total des solides en suspension survenu en avril 2023. IAMGOLD a donné réponse à l'AEIC et attend des nouvelles de l'Agence concernant les cas de non-conformité allégués.

Développement social et économique

La Société étudie en permanence les possibilités d'investissements dans les communautés touchées par ses activités d'exploitation et les occasions de forger des partenariats avec ces communautés.

À Essakane, la Société poursuit sa participation au Fonds minier de développement local du Burkina Faso, mis en place par le gouvernement burkinabè en vertu duquel la Société s'est engagée à contribuer à hauteur de 1 % de ses revenus annuels. Sa contribution est estimée à 1,8 million \$ pour le troisième trimestre de 2023 et à 5,7 millions \$ pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023. La Société a également investi dans plusieurs projets agricoles dans les communes de Falagountou et de Gorom Gorom pendant le trimestre. Au cours du trimestre, la Société a notamment fait don de moutons aux communautés à l'occasion de l'Aid el-Kébir et a distribué de la nourriture aux personnes déplacées par la crise de la sécurité, et elle a apporté son soutien financier à des étudiants et a mené une campagne de sensibilisation à la sécurité routière.

À Côté Gold, diverses réunions ont eu lieu pour appuyer la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») avec les partenaires des Premières Nations Mattagami et Flying Post et la Métis Nation of Ontario, région 3. Les partenaires des Premières Nations et les comités de gestion et de suivi socio-économique de Gogama se sont également réunis au cours du trimestre. Les activités dignes de mention au cours du trimestre comprenaient la participation de la direction de Côté Gold et d'IAMGOLD à la fête d'automne de la Première Nation de Flying Post en l'honneur de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation; la participation à la journée portes ouvertes trimestrielle de la communauté de Mattagami; et une visite à la communauté de Mattagami durant les travaux sur le terrain menés pendant l'élaboration du plan des pêches du lac Mattagami à l'appui du plan de compensation des pêches de Côté Gold. Côté Gold a apporté son appui à plusieurs événements et initiatives au cours du trimestre, sous forme d'investissements communautaires, de dons et de commandites.

À Westwood, l'équipe cherche à poursuivre les discussions avec la communauté de la Première Nation Abitibiwinni de Pikogan pour finaliser l'ERA négociée. La troisième réunion du comité de surveillance de Fayolle a eu lieu en septembre, avec une visite des lieux. Un programme de dépoussiérage est en cours de mise en œuvre en coordination avec la Ville de Rouyn-Noranda pour répondre aux préoccupations soulevées par les résidents à proximité du projet de Fayolle.

Équité, diversité et inclusion

La Société condamne sans équivoque toute forme d'injustice, de discrimination et de haine. Parmi les valeurs de la Société, on compte le respect et la diversité. La Société a formé un comité directeur pour évaluer l'équité, la diversité et l'inclusion (« ÉDI ») dans l'entreprise en vue de renforcer l'engagement ferme à l'égard des valeurs fondamentales de la Société par la collecte de données, la formation, la sensibilisation et la planification de mesures dans l'ensemble de l'entreprise. La Société a partagé les constatations et les recommandations (générales et propres aux sites) à l'issue de l'évaluation diagnostique réalisée pour déterminer où se situe la Société en matière d'ÉDI et élaborer des plans d'action. La Société parraine le projet Artemis dont l'objectif est de promouvoir la propriété d'entreprise et l'entrepreneuriat chez les femmes dans le secteur minier. En outre, la Société participe activement au protocole VDMD de l'Association minière du Canada sur l'ÉDI, collabore étroitement avec le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil RHIM) concernant diverses initiatives, et est représentée par un membre de la direction à la présidence du comité « Milieux de travail sécuritaires pour tous ».

De plus, IAMGOLD figure parmi les 100 meilleurs employeurs de la région du grand Toronto pour ses efforts en matière d'inclusion, d'engagement et de culture du travail.

Gouvernance

Le conseil d'administration d'IAMGOLD a adopté de nouvelles lignes directrices en matière de diversité et de renouvellement en 2021, lesquelles reflètent les pratiques exemplaires de gouvernance en vigueur. À l'heure actuelle, les femmes représentent 50 % des membres du conseil et 57 % des membres indépendants. La durée moyenne des mandats des membres du conseil est inférieure à deux ans.

Le 21 septembre 2023, la Société a annoncé le départ de Maryse Bélanger du conseil d'administration pour des motifs personnels et en raison de ses autres engagements. Immédiatement après son départ, le conseil a nommé David Smith à la présidence du conseil pour lui succéder.

Le 27 septembre 2023, Bruno Lemelin, qui occupait le poste de vice-président principal, Exploitations et projets depuis mars 2020, a été promu au poste de chef de l'exploitation.

Le 9 novembre 2023, la Société a annoncé le départ à la retraite d'Ian Ashby qui siégeait au conseil d'administration et la nomination d'Anne Marie Toutant comme administratrice indépendante.

ACTIVITÉS POURSUIVIES

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %)¹ | Burkina Faso

	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Importantes statistiques d'exploitation¹				
Minerai extrait (milliers de tonnes)	2 015	3 259	6 369	10 894
Teneur extraite (g/t)	1,16	1,29	1,32	1,12
Stériles extraits (milliers de tonnes)	8 624	9 357	24 070	28 305
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	10 639	12 616	30 439	39 199
Ratio de découverte ²	4,3	2,9	3,8	2,6
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 908	2 978	8 167	8 844
Teneur à l'usine (g/t)	1,10	1,50	1,24	1,47
Récupération (%)	90	90	90	89
Production d'or (milliers d'onces) – 100 %	93	129	293	372
Production d'or attribuable (milliers d'onces) – 90 %	84	115	264	334
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	94	133	295	381
Prix moyen réalisé de l'or ³ (\$/once)	1 940	1 739	1 936	1 833
Résultats financiers (millions \$)¹				
Produits ⁴	181,0	232,2	571,3	699,2
Coût des ventes ⁴	132,1	127,4	368,1	327,8
Coûts de production	121,0	113,8	346,4	287,7
(Augmentation)/diminution des produits finis	2,1	2,2	(7,1)	5,8
Redevances	9,0	11,4	28,8	34,3
Coûts décaissés ³	127,8	127,1	353,9	326,8
Coûts en immobilisations de maintien ^{3,5}	36,6	37,6	83,2	116,4
Coûts en immobilisations d'expansion ³	0,4	1,0	1,4	2,5
Coûts en immobilisations – total	37,0	38,6	84,6	118,9
Profit provenant des exploitations	3,7	38,4	77,7	190,5
Mesures de rendement⁶				
Coût des ventes exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 417	954	1 249	860
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue)	1 372	952	1 201	858
CMTI ³ (\$/once vendue)	1 798	1 248	1 510	1 171

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR ».

4. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté, déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Comprend les frais de découverte de maintien incorporés de 20,8 millions \$ au troisième trimestre de 2023 (18,6 millions \$ au troisième trimestre de 2022) et un cumul annuel en 2023 de 41,5 millions \$ (cumul annuel en 2022 de 65,7 millions \$).

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

La production d'or attribuable de 84 000 onces au troisième trimestre de 2023 a diminué de 31 000 onces ou 27 %, comparativement à la production à la période correspondante de l'exercice précédent, et qui était principalement attribuable aux teneurs moins élevées extraites dans les gradins supérieurs de la phase 5 dont les teneurs étaient inférieures à celles des réserves établies dans le modèle de blocs.

Les activités d'extraction ont généré 10,6 millions de tonnes au troisième trimestre 2023, soit une baisse de 2,0 millions de tonnes ou 16 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, puisque la flotte minière ne fonctionnait pas à plein rendement en août en raison des perturbations touchant l'approvisionnement en carburant découlant des problèmes géopolitiques régionaux et du contexte sécuritaire expliquées en plus amples détails ci-dessous. La situation s'est améliorée en septembre et la flotte minière fonctionnait à plein rendement en septembre et octobre. Les activités d'extraction ont poursuivi la transition à la phase 5 au troisième trimestre de 2023, ce qui a entraîné une augmentation du ratio de découverte conforme aux attentes lorsque les activités passent à de nouvelles phases. Après la fin du trimestre, la mine disposait de suffisamment de carburant pour maintenir les activités à des niveaux habituels en octobre.

Au troisième trimestre de 2023, le débit de l'usine a atteint 2,9 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,10 g/t, soit une baisse de 27 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La diminution de la teneur à l'usine au cours du trimestre était en partie attribuable au mélange de minerai à plus basse teneur provenant des empilements et des gradins supérieurs à la phase 5.

Au troisième trimestre de 2023, la récupération à l'usine atteignait 90 %, comme celle à la même période de l'exercice précédent.

Le contexte sécuritaire au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Des incidents liés au terrorisme dans le pays se produisent toujours aux abords de la mine Essakane, et de manière plus générale, en Afrique de l'Ouest. La situation sécuritaire au Burkina Faso et dans les pays voisins continue d'exercer des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. L'intensification des incidents de sécurité et les préoccupations qu'ils engendrent pourraient avoir une incidence négative importante sur le rendement opérationnel futur de la Société. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activités au site en fonction du contexte sécuritaire. La Société continue d'investir pour renforcer la sûreté et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. Elle engage également des coûts additionnels pour assurer les déplacements du personnel et des entrepreneurs, ainsi que le transport de fournitures et de matériel jusqu'à la mine.

Le 27 octobre 2023, le président du Burkina Faso a signé un décret promulguant une hausse des taux de redevances sur les ventes d'or lorsque le cours de l'once d'or dépasse les 1 500 \$. Ce décret augmente les redevances, qui étaient précédemment établies à un taux de 5 %, sur tout l'or vendu supérieur à 1 500 \$ par once, au nouveau taux de 6 % appliqué aux ventes d'or entre 1 500 \$ et 1 700 \$ par once, de 6,5 % aux ventes entre 1 700 \$ et 2 000 \$ par once, et un taux maximum de 7 % pour les ventes d'or à des prix dépassant les 2 000 \$ par once.

Rendement financier

Les coûts de production ont augmenté de 7,2 millions \$ ou 6 % pour s'établir à 121,0 millions \$. Cette hausse est principalement attribuable aux volumes supérieurs de stériles d'exploitation engendrés par les ratios de découverte supérieurs puisque la mine entame de nouvelles phases d'exploitation. Les répercussions inhérentes à la situation de la sécurité ont donné lieu à l'augmentation du coût de carburant au débarquement, des coûts de transport et de camp et des coûts de la main-d'œuvre provoquée par la hausse de la valeur de la devise locale. En plus des pressions sur les prix du carburant, les coûts de production d'électricité ont augmenté puisque le mazout lourd habituellement utilisé pour produire de l'électricité a été périodiquement remplacé par un mazout léger plus cher pour pouvoir maintenir les activités d'exploitation pendant les périodes où l'approvisionnement est limité.

Les coûts de production et l'amortissement comprenaient des coûts anormaux qui s'établissaient respectivement à 4,0 millions \$ et à 0,3 million \$ (néant et néant au troisième trimestre de 2022), par suite de la capacité d'exploitation réduite en août. Les coûts décaissés et les CMTI, qui ne comprenaient pas les coûts anormaux, ont tous les deux diminué de 43 \$ par once vendue.

Le coût des ventes de 132,1 millions \$, excluant l'amortissement, a augmenté de 4,7 millions \$ ou 4 %, essentiellement en raison des coûts de production accrus, et a été partiellement compensé par des redevances moins élevées attribuables à la baisse des ventes. Le coût des ventes par once vendue de 1 417 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 463 \$ ou de 49 %, principalement en raison d'une diminution de la production et des ventes et d'une hausse des coûts de production.

Les coûts décaissés de 127,8 millions \$ correspondaient à ceux de l'exercice précédent. Les coûts décaissés par once vendue de 1 372 \$ ont subi une hausse de 420 \$ ou de 44 %, essentiellement provoquée par une baisse de la production et des ventes.

Les CMTI par once vendue de 1 798 \$ ont subi une hausse de 550 \$ ou de 44 %, essentiellement provoquée par une baisse de la production et des ventes.

Les frais de découverte incorporés ont totalisé 20,8 millions \$, soit une hausse de 2,2 millions \$ ou de 12 %, engendrée par des coûts d'exploitation minière supérieurs attribuables à une augmentation du coût au débarquement du carburant.

Les coûts en immobilisations de maintien de 15,8 millions \$, exception faite des frais de découverte incorporés, comprenaient l'équipement d'usine et mobile de 4,6 millions \$, des activités de gestion des résidus de 2,7 millions \$, des pièces de rechange de 2,1 millions \$, la remise à neuf des génératrices de 1,8 million \$, du développement des ressources de 1,0 million \$ et d'autres projets de maintien de 3,6 millions \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 0,4 million \$ ont été engagés pour remplir les obligations prévues dans le cadre de la réinstallation des villages communautaires.

Perspectives

La production d'or attribuable à Essakane devrait se situer entre 340 000 et 380 000 onces en 2023. Les activités d'extraction devraient revenir à des niveaux normaux au cours du quatrième trimestre et comprendront davantage d'activités de découverte. Un mélange composé de minerai provenant directement des chantiers d'exploitation et des empilements alimentera l'usine. La flotte minière exécutera les séquences d'extraction des phases d'activités de découverte visées. La Société agrandit ses installations de stockage de carburant afin d'atténuer les répercussions d'un approvisionnement futur en carburant potentiellement limité.

Les coûts en immobilisations devraient s'élever à environ 130,0 millions \$ et les volumes de découverte et des frais incorporés connexes devraient augmenter au quatrième trimestre de 2023 pour pouvoir accéder aux zones d'extraction et réaliser le plan de production de 2024 et de 2025. Les prévisions de coûts en immobilisations ont été établies sur la prémisse qu'aucune perturbation importante n'affectera la chaîne d'approvisionnement en fonction du contexte de la sûreté décrit ci-dessus.

La Société prévoit déposer d'ici la fin de 2023 un rapport technique mis à jour conforme au Règlement 43-101 comprenant les détails du plan minier d'Essakane et l'estimation à jour des réserves et ressources minérales. Le rapport technique tiendra compte de la décision d'abandonner le projet de lixiviation en tas exigeant en investissements relativement au traitement, dans le circuit CEL, des 9,9 millions de tonnes de minerai empilées au cours du cycle de vie minier.

Mine Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Importantes statistiques d'exploitation				
Développement latéral souterrain (mètres)	1 133	951	4 008	3 006
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	79	61	203	177
Minerai extrait (milliers de tonnes) – autres sources	231	243	580	620
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	310	304	783	797
Teneur extraite (g/t) – sous terre	6,81	6,70	6,86	5,73
Teneur extraite (g/t) – autres sources	1,86	1,01	1,54	0,99
Teneur extraite (g/t) – total	3,12	2,15	2,92	2,04
Minerai usiné (milliers de tonnes)	283	284	789	818
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	6,66	6,82	6,80	5,68
Teneur à l'usine (g/t) – autres sources	1,57	0,94	1,37	0,98
Teneur à l'usine (g/t) – total	2,94	2,23	2,76	2,00
Récupération (%)	92	94	93	93
Production d'or (milliers d'onces)	25	19	65	49
Ventes d'or (milliers d'onces)	22	18	61	48
Prix moyen réalisé de l'or ¹ (\$/once)	1 928	1 730	1 925	1 814
Résultats financiers (millions \$)				
Produits ²	43,5	31,4	118,0	89,3
Coût des ventes ²	33,9	32,7	102,2	99,1
Coûts de production	36,7	35,5	109,2	104,2
(Augmentation)/diminution des produits finis	(2,8)	(2,8)	(7,0)	(5,1)
Coûts décaissés ¹	34,0	32,4	101,8	97,7
Coûts en immobilisations de maintien ^{1,5}	13,8	6,4	48,2	22,5
Coûts en immobilisations d'expansion ¹	—	1,5	0,2	2,7
Coûts en immobilisations ¹ – total	13,8	7,9	48,4	25,2
Profit/(perte) provenant des activités d'exploitation	2,1	(3,2)	(7,3)	(22,3)
Mesures de rendement³				
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 506	1 817	1 674	2 043
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 506	1 803	1 667	2 015
CMTI ¹ (\$/once vendue)	2 138	2 208	2 486	2 541

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR ».

2. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

3. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans le présent tableau pour des raisons d'arrondissement.

4. Comprend une dépréciation de la VNR hors trésorerie des stocks de minerai et des stocks de produits finis de néant au troisième trimestre de 2023 (1,1 million \$ au troisième trimestre de 2022) et un cumul annuel de 2023 de 3,2 millions \$ (cumul annuel de 2022 de 6,1 millions \$), qui a eu une incidence sur le coût des ventes, exception faite de l'amortissement par once vendue de néant au troisième trimestre de 2023 (61 \$ au troisième trimestre de 2022) et un cumul annuel de 2023 de 53 \$ (cumul annuel de 2022 de 126 \$).

5. Comprend des frais de découverte incorporés de maintien de 0,3 million \$ au troisième trimestre de 2023 (néant au troisième trimestre de 2022) et un cumul annuel en 2023 de 4,2 millions \$ (cumul annuel de 2022 de néant).

Exploitations

La production d'or au troisième trimestre de 2023 a augmenté de 6 000 onces ou de 32 % à 25 000 onces par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de teneurs supérieures. Les teneurs plus élevées sont attribuables à une plus grande proportion de minerai traité extrait sous terre, rendue possible par l'amélioration des activités souterraines, en plus du minerai de teneurs supérieures provenant du gisement Fayolle et le rapprochement positif des teneurs à la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

Les activités d'extraction au troisième trimestre de 2023 ont généré 310 000 tonnes de minerai, soit une hausse de 2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les tonnes de minerai extraites sous terre ont dépassé celles obtenues à la période correspondante de l'exercice précédent grâce aux progrès des travaux de réhabilitation et de développement souterrains qui ont donné accès à davantage de chantiers de production.

Le développement souterrain au troisième trimestre de 2023 a continué de s'améliorer par rapport aux périodes précédentes, et comportait 1 133 mètres de développement latéral effectués, soit 182 mètres ou 19 % de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. L'intensification progressive des travaux de développement et de réhabilitation assure encore un accès sécuritaire à de multiples fronts de taille (parois) à différents niveaux dans la mine et accroît la flexibilité opérationnelle pour exploiter simultanément de multiples séquences de chantiers, conformément au plan d'intensification. Le programme de travaux de réhabilitation consiste à réparer et à mettre à niveau l'infrastructure souterraine existante conformément à la norme révisée de mécanique de roches, qui a été élaborée pour assurer le maintien de conditions de travail sécuritaires dans les parties sismiques de la mine. Ainsi, la production pourra recommencer en toute sécurité une fois les travaux de réhabilitation terminés à un niveau spécifique. Le programme de travaux de réhabilitation, qui devrait être achevé au cours de 2023 et 2024, affiche actuellement de meilleurs taux de productivité que prévu, ce qui augmente la quantité de travaux et les coûts en 2023 et réduit les travaux requis en 2024.

Au troisième trimestre de 2023, le débit de l'usine a atteint 283 000 tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 2,94 g/t, soit une hausse de 32 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les teneurs à l'usine plus élevées au cours du trimestre sont principalement attribuables à une augmentation de la proportion de minerai de qualité supérieure provenant du sous-sol, car les activités de production ont permis de cibler les zones souterraines réhabilitées, en plus d'augmenter les teneurs d'autres sources avec l'introduction de matériel de qualité supérieure provenant du gisement de Fayolle.

Au troisième trimestre de 2023, la récupération à l'usine atteignait 92 %, en baisse de 2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, il y a eu une accumulation des stocks d'or en circuit dans le circuit d'éluion, qui a été corrigée après la fin du trimestre.

En mars 2023, tous les permis environnementaux et réglementaires requis pour commencer l'exploitation du gisement satellite Fayolle, situé à environ 30 kilomètres au nord-ouest du complexe Westwood, avaient été obtenus. Une quantité additionnelle de minerai a été traitée au troisième trimestre de 2023, et le reste a été empilé au site de Fayolle qui sera transporté ultérieurement. Du minerai d'une teneur relativement plus élevée extrait au gisement Fayolle devrait faire augmenter la teneur moyenne à l'usine du minerai provenant de sources à la surface au cours de l'exercice.

Rendement financier

Les coûts de production se sont élevés à 36,7 millions \$, soit une hausse de 1,2 million \$ ou 3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ils comprennent des coûts de développement d'environ 2,9 millions \$ relatifs au gisement Fayolle, lesquels ont été inscrits en charge en raison de la durée de vie réduite du projet Fayolle.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 33,9 millions \$, ce qui représente une hausse de 1,2 million \$ ou de 4 % en raison des coûts de production supérieurs. Le coût des ventes par once vendue de 1 506 \$, exception faite de l'amortissement, a diminué de 311 \$ ou de 17 %, principalement en raison de la hausse des de la production et des ventes.

Les coûts décaissés de 34,0 millions \$ étaient supérieurs de 1,6 million \$ ou 5 %, en raison des coûts de production accrus. Les coûts décaissés par once vendue de 1 506 \$ ont subi une baisse de 297 \$ ou de 16 %, essentiellement provoquée par une augmentation de la production et des ventes. Une incidence approximative de 127 \$ par once vendue est comprise dans les coûts décaissés par once vendue en raison des coûts de développement au gisement Fayolle.

Les CMTI par once vendue se sont élevés à 2 138 \$ et ont accusé une baisse de 70 \$ ou de 3 %, principalement engendrée par la diminution des coûts décaissés par once vendue, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts en immobilisations de maintien, qui comprennent des activités de réhabilitation non récurrentes. En septembre, les CMTI s'approchaient du seuil de rentabilité.

Les coûts en immobilisations de maintien, excluant les frais de découverte incorporés, de 13,5 millions \$, comprenaient 9,0 millions \$ en travaux de développement et de réhabilitation souterrains, et 4,5 millions \$ liés à d'autres projets de coûts d'immobilisations de maintien.

Perspectives

La production d'or à Westwood devrait se situer dans le haut de la fourchette entre 70 000 et 90 000 onces en 2023. Les niveaux de production et les coûts unitaires devraient continuer à s'améliorer au cours du quatrième trimestre de l'exercice grâce à la progression constante du développement souterrain, qui donnera accès à plus de séquences de chantiers dont les teneurs sont plus élevées. Le minerai des gisements satellites de surface disponibles viendra combler l'alimentation à l'usine, y compris des proportions supérieures de minerai à plus haute teneur provenant de la propriété satellite Fayolle.

Les coûts en immobilisations devraient s'élever à environ 65,0 millions \$ en coûts en immobilisations de maintien pour soutenir les travaux de développement et de réhabilitation souterrains, le renouvellement de la flotte mobile et de l'équipement fixe, les travaux de réparation de l'usine de Westwood et d'autres projets d'investissement.

La Société prévoit déposer en 2024 un rapport technique 43-101 mis à jour qui comprendra des détails concernant certaines mesures d'optimisation et d'évaluations stratégiques du complexe Westwood. Elle continuera également d'optimiser le plan minier souterrain en fonction du rendement récent.

PROJETS

Projet Côté Gold | Ontario, Canada

Au 30 septembre 2023, dans l'ensemble, on estimait que le projet était réalisé à environ 90,6 %, et sa construction à environ 92 %. Côté Gold devrait entrer en production au premier trimestre de 2024.

Dépenses du projet¹

Depuis le début de la construction, des dépenses de 2,54 milliards \$ (1,78 milliard \$ sur une base de 70 %) les 2,965 milliards \$ (2,08 milliards \$ sur une base de 70 %) prévus ont été engagées. Le budget initial prévoyait un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,25.

Sur une base de 100 %, les dépenses de projet engagées dans la coentreprise Côté Gold, se sont chiffrées à 317,3 millions \$ (222,0 millions \$ sur une base de 70 %) selon un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,33 au troisième trimestre de 2023 et à 831,3 millions \$ (581,8 millions \$ sur une base de 70 %) pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 selon un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,34. Les dépenses engagées comprennent le coût des stocks de fournitures et les coûts d'établissement d'un premier empilement de minerai.

Le total des dépenses relatives au projet devrait être conforme aux 2,965 milliards \$ ($\pm 1,5$ %) prévus et les coûts d'achèvement estimés restants pour mener le projet Côté Gold à bonne fin, sur une base de 100 % s'élèvent à 425 millions \$ (soit un montant de 298 millions \$ à engager qui

correspond à une participation de 70 %) à un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,35 pour le reste de la construction. Certaines dépenses du projet Côté Gold devraient être engagées en 2024 au cours de la mise en service et de l'intensification de la production.

Pendant le trimestre, la Société a financé un montant d'environ 149,6 millions \$ dans la coentreprise et SMM a financé 98,5 millions \$ dans la coentreprise, y compris une somme supplémentaire de 24,1 millions \$ au titre de sa participation accrue.

La part du financement restant exigible de la Société, selon sa participation de 60,3 % dans la coentreprise, après la fin de l'entente de financement et de modification de la coentreprise avec SMM, qui comprend les dépenses de projet, les variations du fonds de roulement et les contrats de location, devraient se chiffrer à environ 325 millions \$. SMM financera une somme supplémentaire d'environ 41,0 millions \$ en raison de sa participation accrue.

Transaction de financement avec Sumitomo

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de financement et de modification de la convention de coentreprise avec SMM. Comme le précise l'entente, le 1^{er} mai 2023, SMM a versé 250,0 millions \$ au titre des obligations de financement de la Société dans le cadre du projet Côté Gold. Par conséquent, la Société a transféré 9,7 % de sa participation dans le projet Côté Gold à SMM (la « participation transférée »).

À des fins comptables, l'entente de financement et de modification de l'actionnariat de la coentreprise ne répond pas aux critères établis dans les IFRS relativement à la comptabilisation de la dilution au titre de la vente de la participation de la Société dans la coentreprise non constituée en société de Côté Gold (la « coentreprise Côté Gold ») et la Société continuera de comptabiliser une participation de 70 % dans les actifs et les passifs de la coentreprise. La Société a constaté un passif financier égal au prix de rachat actuel et aux frais d'option.

La Société a le droit de racheter la participation transférée à sept dates entre le 30 novembre 2023 et le 30 novembre 2026, afin de rétablir sa participation à 70 % dans le projet Côté Gold (l'« option de rachat »). La Société peut exercer son option de rachat en remboursant la totalité des avances faites par SMM au nom de la Société, d'un total de 250,0 millions \$, majoré des contributions différentielles effectuées, déduction faite de la production d'or différentielle reçue par SMM en raison de l'augmentation de sa participation, jusqu'au commencement de la production commerciale. SMM a versé une somme supplémentaire de 49,2 millions \$ durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, en fonction de sa participation accrue de 9,7 %. SMM conservera les produits nets ou les paiements exigibles au titre de sa participation accrue depuis l'atteinte de la production commerciale jusqu'au rachat de la participation transférée.

Au moment du rachat par IAMGOLD de la participation transférée ou au 30 novembre 2026, selon la première de ces occurrences, la Société versera un montant à SMM aux termes de l'option de rachat équivalent au taux Secured Overnight Funding Rate (SOFR) sur trois mois majoré de 4 % sur les avances effectuées durant la construction et jusqu'au commencement de la production commerciale, déduction faite de la valeur de la production d'or différentielle jusqu'au commencement de la production commerciale. Le montant aux termes de l'option de rachat cumulé en 2023 sera payable au moment du rachat par IAMGOLD de la participation transférée ou au 30 novembre 2026, selon la première de ces occurrences. Les frais de l'option de rachat seront payables trimestriuellement en trésorerie à compter du 1^{er} janvier 2024. L'entente de financement et de modification de l'actionnariat de la coentreprise comporte aussi des changements aux frais de l'exploitant et à la structure de gouvernance, y compris le rehaussement du seuil d'approbation du comité d'examen pour les budgets annuels et les dépenses non budgétées dépassant des montants établis. IAMGOLD maintient ses droits portant sur le comité d'examen et demeure l'exploitant.

Mise à jour sur les activités du troisième trimestre

Comme nous l'avons annoncé le 23 octobre 2023, voici une mise à jour sur les activités du projet :

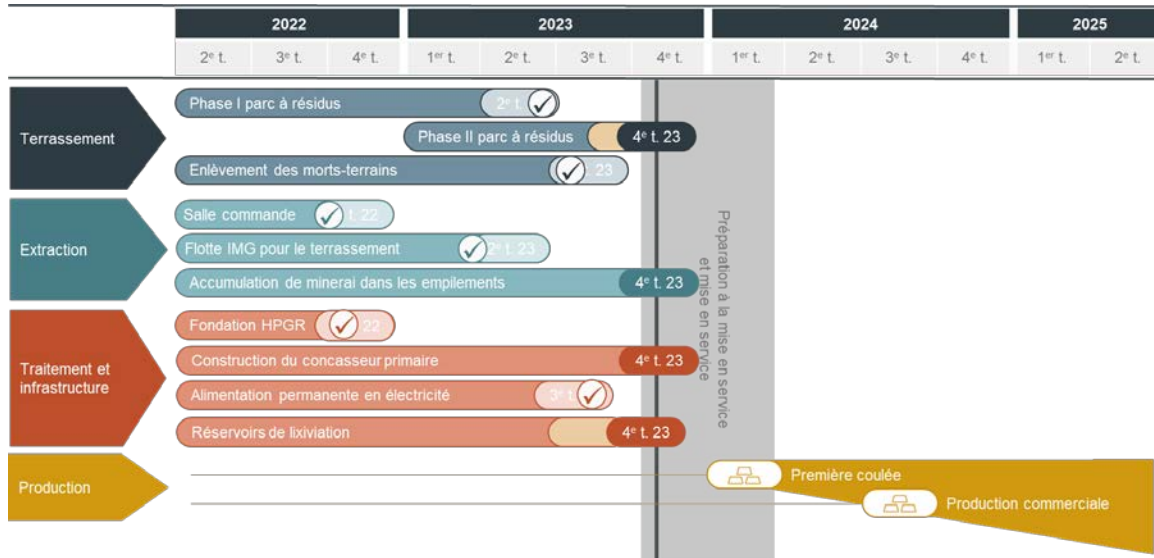
Activités du projet	Mise à jour
Santé et sécurité	Le projet enregistrait un nombre total de 13,2 millions d'heures travaillées, un taux de fréquence JART de 0,06 et un taux de fréquence TIE de 0,68.
Main-d'œuvre	En septembre, la main-d'œuvre du projet comptait en moyenne entre 1 800 et 1 900 personnes. Les travaux majeurs de construction au site font graduellement place aux activités d'achèvement et de mise en service. La disponibilité et le roulement de main-d'œuvre demeurent une priorité pour la direction de Côté Gold.
Activités de terrassement	L'élévation de la digue de départ à l'est du parc à résidus atteignait 396 m à la phase 1 tandis que l'élévation de celle à l'ouest de 410,5 m est pratiquement terminée. Grâce aux étapes importantes réalisées, le parc à résidus aura la capacité nécessaire pour stocker les 1,1 à 1,5 million de mètres cubes nécessaires au moment de la mise en service. À la fin de septembre, le parc à résidus avait accumulé 0,8 m ³ d'eau. Le remblai en vrac de la phase II du parc à résidus a atteint l'élévation cible ; l'assise en sable et les travaux de revêtement seront achevés au 4 ^e trimestre. Au cours du trimestre, les équipes opérationnelles d'IAMGOLD ont pris le relais de l'exploitation de la fosse, du dénoyage, du forage d'approche et de l'accumulation de morts-terrains qui étaient auparavant réalisées par l'entrepreneur principal en terrassement dont le mandat a pris fin une fois le transfert des activités effectué.
Usine de traitement	Les travaux dans les zones sèches et humides de l'usine de traitement ont bien progressé durant le trimestre. La majeure partie des travaux de construction devraient se terminer en octobre et faire place aux phases de finition et d'achèvement. Le bâtiment du broyeur à rouleaux à haute pression (HGPR) et du concassage secondaire a bien progressé durant le trimestre : la plupart des composantes du concasseur secondaire ont été installées. L'étape majeure que représente le montage de tous les convoyeurs du bâtiment du HGPR et du concasseur secondaire est terminée. En ce qui concerne la zone de minerai grossier, le revêtement du dôme de Triodetic était pratiquement terminé à la fin du trimestre. Les convoyeurs et composantes électriques interconnectées ont été transférés à l'équipe de préparation de la mise en service. Les tamis, convoyeurs et courroies ont été installés dans le bâtiment de criblage. La zone des silos à minerai fin est pratiquement terminée et les vérifications de la plupart des sous-systèmes ont été réalisées.

	<p>L'installation du revêtement du broyeur à boulets est terminée, et les moteurs et semelles des moteurs ont été mis en place. L'alignement de la couronne du broyeur à boulets a été mal calibré. L'équipe de service du fabricant a été dépêchée sur place pour corriger le problème.</p> <p>L'installation des réservoirs de lixiviation et de CEP demeure une cible importante et devrait être achevée au début du 4^e trimestre. Les essais d'étanchéité des réservoirs de lixiviation et des épaisseurs à résidus ont débuté en octobre. La séquence de construction a été ajustée afin de prioriser la mise en service des réservoirs essentiels pour atténuer les retards potentiels dans l'échéancier général.</p>
Infrastructure	<p>La mise en service de la sous-station électrique principale et le raccordement au réseau hydroélectrique provincial et à la sous-station ont été réalisés durant le trimestre. La sous-station a été mise sous tension et les raccords partout sur le site sont en cours.</p> <p>L'installation des services souterrains et des services publics a continué de progresser. Les installations de distribution et de stockage du carburant, y compris l'aire de ravitaillement, ont été mises en service et sont terminées.</p> <p>Le bâtiment A du garage des camions a été achevé durant le trimestre, et le bâtiment B sera terminé au 4^e trimestre. Tous les ponts roulants munis de portes escamotables au plafond ont été mis en service et l'ignifugation du bâtiment B a débuté. L'installation de la chambre électrique du laboratoire d'analyse est en cours et son transfert à l'équipe de l'exploitation aura lieu en octobre.</p>
Approvisionnement	<p>L'équipement mobile lourd continue d'arriver au site : quatorze camions de transport CAT 793F, deux pelles électriques 6060, trois chargeuses 994 et trois bouteurs D10 ont été livrés à la fin septembre.</p> <p>La mise en service de la première pelle électrique qui sera affectée aux activités dans la fosse est en cours, mais devra attendre l'achèvement de l'électrification.</p>
Préparation opérationnelle	<p>Les équipes de mise en service et de préparation à la mise en service collaborent avec les équipes de construction afin de coordonner le chevauchement des activités préopératoires et du reste de la construction. La préparation opérationnelle se poursuit dans de nombreux secteurs, et vise l'intensification des activités d'exploitation minière, l'embauche et la formation du personnel de l'usine de traitement, l'élaboration et la normalisation des processus et des systèmes d'entretien de la mine, de l'usine de traitement et du site, et ainsi que la transition des contrats de service sur le site.</p> <p>Le transport autonome a poursuivi son intensification. Au cours du troisième trimestre de 2023, une dizaine de camions de transport CAT 793F ont commencé à fonctionner de façon autonome. Au total, quatorze camions de transport ont été mis en service. Le forage autonome a débuté durant le trimestre, et quatre foreuses Pit Viper sont maintenant fonctionnelles. L'équipe opérationnelle améliore continuellement les voies de transport et les lieux de déchargement afin d'accroître l'efficacité du transport autonome et la durée des cycles.</p> <p>Les activités minières ont progressé, atteignant 364 m dans le secteur sud, et l'extraction a débuté au même niveau à l'est. L'exploitation minière par le propriétaire a bien progressé, et comptait près de 1,6 million de tonnes extraites au troisième trimestre de 2023. L'empilement de minerai comportait environ 3,7 millions de tonnes, ce qui devrait permettre d'atteindre l'objectif de 5,0 millions de tonnes d'ici la fin de l'exercice. À compter de juillet, l'exploitation de la mine est passée à vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept et disposait d'un effectif complet.</p> <p>Le programme de forage en circulation inverse de 48 000 m de 2022 et de 2023 visant la réduction des risques durant la première année du plan minier est terminé. Un nouveau contrat comportant 30 000 m de forage a été octroyé et a débuté à la fin du trimestre.</p>
Permis et développement durable	<p>Toutes les demandes de permis portant sur des éléments critiques et des travaux de développement durable sont terminées et les permis visant des éléments non critiques devraient être délivrés d'ici la fin du projet.</p> <p>Les consultations réalisées auprès des communautés et la mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages (« ERA ») avec les partenaires autochtones se poursuivent. Les programmes liés à la santé, la sécurité et l'environnement, les plans d'intervention d'urgence ainsi que les procédures opérationnelles normalisées sont en cours d'élaboration.</p>

Résumé des étapes importantes à venir et du calendrier

La construction du projet a commencé au troisième trimestre de 2020, et les travaux majeurs d'aménagement du site ont débuté au premier trimestre de 2021. L'équipe opérationnelle d'IAMGOLD a pris en charge les activités d'exploitation qui fonctionnent en continu depuis juillet 2023. Les étapes importantes réalisées récemment et les prochaines étapes importantes sont les suivantes.

Résumé des étapes importantes à venir et du calendrier



La Société met en garde le lecteur que d'autres perturbations potentielles, y compris les pressions inflationnistes, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les conditions météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme le froid extrême ou les incendies de forêt pendant les mois d'été secs et chauds, les conflits de travail et le resserrement du marché de l'emploi, pourraient avoir des répercussions sur le calendrier des activités, les coûts, la disponibilité de la main-d'œuvre, la productivité, la chaîne d'approvisionnement et la logistique et, par conséquent, ces éléments pourraient influencer sur le calendrier réel de la production commerciale et, de ce fait, sur les coûts du projet.

Gisement Gosselin

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est du gisement Côté Gold. Le programme de forage au diamant s'est poursuivi au troisième trimestre de 2023 pour délimiter et prolonger davantage les ressources minérales de Gosselin et tester des cibles sélectionnées le long d'un corridor du gisement interprété comme étant favorable. Environ 21 300 mètres de forage ont été réalisés au premier semestre de 2023. Des études techniques sont prévues pour faire progresser les essais métallurgiques, de même que des études relatives à l'exploitation minière et aux infrastructures, afin d'examiner les possibilités d'inclure le gisement Gosselin dans un plan de cycle minier éventuel de Côté Gold.

Après la fin du trimestre, la Société a présenté les résultats d'analyse de son programme de forage en cours, lesquels comprennent : 300,8 m à 1,40 g/t Au dans le sondage GOS23-134, 240,0 m à 1,53 g/t Au dans le sondage GOS23-136 et 500,8 m à 0,72 g/t Au dans le sondage GOS23-144 (voir le communiqué en date du 23 octobre 2023). Les résultats sont très encourageants et indiquent que l'étendue du gisement Gosselin pourrait être similaire à celle du gisement adjacent Côté Gold. Les intersections de forage de la brèche ouest récemment découvertes ont considérablement augmenté la taille du corps bréchiq, de 250 mètres sur 170 mètres et d'une profondeur d'environ 400 mètres. Elles ont permis de mettre en relief un corridor hautement prometteur en profondeur et d'une longueur latérale pouvant atteindre 850 mètres, qui devra faire l'objet de tests, entre la brèche ouest de Gosselin et le corps bréchiq hydrothermal du gisement Côté Gold. Cela représente une occasion d'exploration prioritaire en vue de prolonger davantage la ressource de Gosselin au-delà de la profondeur verticale de 400 mètres de l'enveloppe de fosse actuelle établie en 2021.

Le programme de forage au diamant de 2023 indique encore des prolongements du gisement Gosselin en profondeur (sous une profondeur verticale de 400 mètres) et le long de l'extrémité sud du gisement. Ces résultats seront intégrés au modèle du gisement et serviront à étayer la mise à jour d'une estimation des ressources minérales dans la déclaration des ressources minérales à la fin de l'année.

Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Nelligan, situé à environ 45 kilomètres au sud de Chapais-Chibougamau, au Québec, est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle de 75 % à IAMGOLD et 25 % à Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar ») dans le but de former une coentreprise avec cette dernière. La Société a l'option d'acquérir une participation additionnelle de 5 %, pour une participation totale de 80 %, en réalisant une étude de faisabilité sur le projet.

Au premier trimestre de 2023, la Société a publié et déposé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (sur une base de 100 %) qui comportait 73,5 millions de tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 0,84 g/t Au représentant 1,99 million d'onces d'or, et de 129,5 millions de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 0,87 g/t Au représentant 3,60 millions d'onces d'or (voir le communiqué de presse du 23 février 2023).

Au cours du troisième trimestre de 2023, les activités de forage ont repris dans le but d'améliorer la classification des ressources et d'accroître la minéralisation au-delà de l'enveloppe actuelle de la fosse délimitant la ressource du gisement Nelligan et de tester des cibles d'exploration sélectionnées ailleurs sur la propriété. Environ 10 300 mètres de forage ont été réalisés au cours des neuf premiers mois de 2023.

Actifs de Bambouk | Afrique de l'Ouest

Le 20 décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu des ententes définitives avec Managem S.A. (CAS : MNG) (« Managem ») visant la vente des actifs de Bambouk. Conformément aux modalités des ententes, IAMGOLD recevra des paiements en trésorerie d'environ 282,0 millions \$ (avant impôts) au total en contrepartie des actions et des prêts intragroupe accordés par les filiales aux entités détentrices de la participation de 90 % de la Société dans le projet Boto, au Sénégal, et une participation de 100 % dans chacun des projets suivants : le projet Karita et les propriétés de prospection associées en Guinée, le projet Diakha-Siribaya au Mali, les propriétés au stade de prospection primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que du droit acquis dans la coentreprise Sénala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle.

Le 25 avril 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés au stade de prospection primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que du droit acquis dans la coentreprise Sénala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle, représentant un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$. Le produit brut de la vente comprend un produit différé de 32,0 millions \$ reçu le 26 octobre 2023. À la clôture, la Société a comptabilisé un gain de 109,1 millions \$ sur la vente des actifs du Sénégal et a payé des impôts de 4,1 millions \$.

La Société a obtenu le consentement du consortium de prêteurs d'IAMGOLD pour finaliser la vente de ses participations dans les actifs de Bambouk. Les deux transactions à finaliser sont assujetties aux approbations réglementaires des gouvernements concernés, ainsi qu'à d'autres modalités de clôture habituelles prévues dans les ententes. L'une des transactions visant les actifs de Bambouk devrait être clôturée avant la fin de l'exercice, tandis que l'autre est prévue pour 2024. Aux termes des ententes, la Société recouvrera les dépenses de prospection engagées en vue de mettre davantage en valeur des actifs auprès de Managem à la clôture.

Revue financière

Liquidités et ressources en capital

Au 30 septembre 2023, la Société disposait de 548,9 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie liées aux activités poursuivies et d'une dette nette de 478,1 millions \$. Environ 452,9 millions \$ étaient disponibles en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie, ce qui portait les liquidités au 30 septembre 2023 à environ 1 001,8 millions \$.

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent un montant de 76,8 millions \$ détenu par Côté Gold et un montant de 54,6 millions \$ détenu par Essakane. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et que les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait en sorte que solde de la trésorerie de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant. La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit. La trésorerie excédentaire à Essakane est généralement rapatriée au moyen de paiements de dividendes, déduction faite de l'impôt sur les dividendes, correspondant à la participation de 90 % de la Société. Essakane a déclaré un dividende au cours du deuxième trimestre de 2023 de 120,0 millions \$ qu'IAMGOLD a reçu après la fin du trimestre, déduction faite de la participation minoritaire et des retenues d'impôt. SMM a acquitté la portion du financement de la coentreprise Côté Gold au premier trimestre de 2023, ainsi qu'une portion partielle au deuxième trimestre de 2023, dans le cadre de l'entente de financement annoncé le 19 décembre 2022. Pour le reste de l'exercice, la Société s'acquittera de sa portion du financement de la coentreprise Côté Gold de 325 millions \$ à même ses soldes de trésorerie disponibles.

La trésorerie soumise à restriction pour garantir les obligations relatives aux coûts de fermeture environnementale d'Essakane, de la division Doyon et du projet Côté Gold a atteint 57,6 millions \$.

Le tableau suivant résume les éléments de la valeur comptable de la dette à long terme de la Société.

(millions \$) ¹	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Facilité de crédit	—	455,0
Billets de premier rang de 5,75 %	447,9	447,6
Prêt à terme	377,6	—
Prêts pour équipement	10,5	16,1
	836,0	918,7

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location liés aux activités poursuivies de 129,4 millions \$ au 30 septembre 2023 (73,8 millions \$ au 31 décembre 2022). Les IFRS exigent que la Société comptabilise 100 % de l'obligation locative et des actifs au titre des droits d'utilisation de la coentreprise Côté Gold dans son état de la situation financière, y compris la portion de 24,0 millions \$ garantie par SMM.

Facilité de crédit

Au 30 septembre 2023, la facilité de crédit était inutilisée. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 22,1 millions \$ comme garantie à titre de cautionnement, 11,0 millions \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et 4,0 millions \$ à titre de garantie de paiement à des fournisseurs et disposait de 452,5 millions \$ en vertu de la facilité de crédit la Société.

Le 9 novembre 2023, la Société a conclu un accord visant à prolonger sa facilité de crédit d'un an et à porter son échéance au 31 janvier 2026. Dans le cadre de cette prolongation, la facilité de crédit a été réduite à 425 millions \$ selon les exigences de la Société de se doter d'une facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales. Cette modification comporte des engagements complémentaires à livrer après la clôture de la transaction. La Société a des engagements pour la totalité de la facilité de 425 millions \$ jusqu'au 31 janvier 2025 et pour 372 millions \$ jusqu'au 31 janvier 2026. La Société évaluera la possibilité d'obtenir des engagements additionnels allant jusqu'à 425 millions \$ pour la période suivant le 31 janvier 2025.

Billets de premier rang de 5,75 %

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est payable à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021, ce qui représentait un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société. La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets dans la dette à long terme aux états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêt à terme

Le 16 mai 2023, la Société a contracté un prêt à terme de 400 millions \$. Le prêt à terme compte une réduction sur émission originale de 3 %, et porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois plus 8,25 % par année et vient à échéance le 16 mai 2028. Le prêt à terme est libellé en dollars américains et les intérêts sont payables à chaque date d'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

Accords de paiement anticipé

En 2021, la Société a conclu des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or (les « accords de paiement anticipé de 2022 ») à un coût moyen pondéré de 4,45 % par année en contrepartie de 150 000 onces d'or. Ces accords établissent un prix de vente à terme moyen de 1 753 \$ par once sur 50 000 onces d'or et un tunnel se situant entre 1 700 \$ et 2 100 \$ par once sur 100 000 onces d'or. La Société a reçu 236,0 millions \$ en 2022 en échange de la livraison de 150 000 onces au cours de 2024.

Prévisions de liquidités

Au 30 septembre 2023, la Société disposait de 1 001,8 millions \$ en liquidités disponibles, composées de 548,9 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie et de 452,9 millions \$ disponibles aux termes de la facilité de crédit. Le 9 novembre 2023, la facilité de crédit est passée de 490 millions \$ à 425 millions \$ afin de reporter son échéance à janvier 2026, ce qui a réduit à 387,9 millions \$ le solde disponible aux termes de la facilité de crédit.

Sur une base de 70 %, à l'échelle de la coentreprise, les dépenses estimatives à engager pour l'achèvement de la construction du projet Côté Gold devraient s'élever à 298 millions \$, selon un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,35 pour le reste de la construction. IAMGOLD devra financer une somme de 325 millions \$ en dépenses de projet et en fonds de roulement d'ici la fin de la construction qui correspond à sa participation de 60,3 % dans la coentreprise Côté Gold.

Le 25 avril 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés au stade de prospection primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que du droit acquis dans la coentreprise Sénala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle, représentant un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$. Le produit brut de la vente comprend un produit différé de 32,0 millions \$ reçu le 26 octobre 2023. Le produit brut des autres transactions restantes, relatives aux actifs de la Guinée et du Mali, est évalué à environ 84,4 millions \$.

La Société doit aussi livrer 150 000 onces de sa production de 2024 dans le cadre des accords de paiement anticipé de 2022.

Selon l'échéancier de construction actuel du projet Côté Gold et les conditions du marché, qui pourraient avoir une incidence sur les dépenses du projet et les flux de trésorerie d'exploitation, la Société croit que ses liquidités disponibles au 30 septembre 2023, combinées aux flux de trésorerie d'exploitation et aux produits attendus de la vente du reste des actifs de Bambouk, sont suffisantes pour financer l'achèvement de la construction, la mise en service et l'augmentation de la production au projet Côté Gold.

Puisque les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or et du pétrole et des taux de change, les variations futures de ces cours et taux influeront sur le rendement. La capacité de la Société à utiliser la facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

États des résultats

Produits – Au troisième trimestre de 2023, les produits liés aux activités poursuivies ont totalisé 224,5 millions \$ pour la vente de 116 000 onces (106 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 1 937 \$ par once, soit une baisse de 30,0 millions \$ ou de 12 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une baisse des ventes, partiellement contrebalancée par une hausse du prix réalisé de l'or.

Coût des ventes – Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'élevait à 166,0 millions \$ au troisième trimestre 2023, en hausse de 5,9 millions \$ ou 4 % par rapport à l'exercice précédent. Les coûts supérieurs sont attribuables à l'accroissement des activités minières à Westwood et aux répercussions provoquées par la situation sécuritaire au Burkina Faso, engendrant une hausse des coûts de carburant au débarquement, des coûts de transport et de camp, ainsi que des coûts de main-d'œuvre, en raison de la hausse de la valeur de la devise locale. En plus des pressions sur les prix du carburant, les coûts de production d'électricité ont augmenté puisque le mazout lourd habituellement utilisé pour produire de l'électricité a été périodiquement remplacé par un mazout léger plus cher pour pouvoir maintenir les activités d'exploitation pendant les périodes où l'approvisionnement est limité.

Charge d'amortissement – La charge d'amortissement s'est élevée à 53,9 millions \$ au troisième trimestre de 2023, soit une baisse de 17,7 millions \$ ou de 25 % principalement en raison des volumes de production plus faibles à Essakane. *Dépenses de prospection* – Les dépenses de prospection ont atteint 6,2 millions \$ au troisième trimestre de 2023, soit une hausse de 0,8 million \$ ou de 15 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des dépenses prévues.

Frais généraux et administratifs – Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 12,4 millions \$ au troisième trimestre de 2023, soit une hausse de 1,5 million \$ ou 14 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui était principalement attribuable à l'augmentation des paiements fondés sur les actions (1,0 million \$), des frais de consultation (0,3 million \$) et des frais de jeton de présence des membres du conseil d'administration (0,2 million \$).

Charge d'impôts sur le résultat – La charge d'impôts sur le résultat au troisième trimestre de 2023 s'élevait à 4,1 millions \$, en baisse de 16,8 millions \$ ou 80 % par rapport à l'exercice précédent. La charge d'impôts à payer de 5,7 millions \$ a été contrebalancée par un recouvrement d'impôts différés de 1,6 million \$, soit une charge d'impôts à payer en baisse de 8,9 millions \$ ou de 61 % par rapport à la même période de

l'exercice précédent, et un recouvrement d'impôts différés en baisse de 7,9 millions \$ ou de 125 %. La diminution des produits à Essakane a fait baisser la charge d'impôts à payer.

Activités d'exploitation

La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liée aux activités poursuivies a atteint 37,5 millions \$ au troisième trimestre de 2023 et a diminué de 57,0 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de : un résultat en trésorerie inférieur de 12,9 millions \$ découlant d'un volume de ventes inférieur, contrebalancé par des prix réalisés de l'or supérieur, une hausse des impôts à payer sur le résultat de 10,3 millions \$ et des produits nets des accords de paiement anticipé de 2022, totalisant 59,0 millions \$, compris dans le troisième trimestre de l'exercice 2022. Ces derniers ont été contrebalancés par : une baisse des comptes clients et autres débiteurs de 16,1 millions \$ et un règlement de dérivés supérieur de 9,1 millions \$.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au troisième trimestre de 2023 a atteint 236,8 millions \$, soit une hausse de 39,1 millions \$ par rapport au troisième trimestre de 2022, principalement en raison d'une augmentation des coûts en immobilisations liés aux immobilisations corporelles de 30,2 millions \$, principalement liée à la construction de Côté Gold, et d'une hausse des coûts d'emprunt de 11,5 millions \$.

Activités de financement

La trésorerie nette provenant des activités de financement liée aux activités poursuivies a totalisé 5,0 millions \$ au troisième trimestre de 2023. Comparativement au troisième trimestre de 2022, la trésorerie nette provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies a diminué de 216,7 millions \$, principalement en raison des 230,0 millions \$ prélevés sur la facilité de crédit au troisième trimestre de 2022, qui ont été contrebalancés par la somme de 24,1 millions \$ avancée par SMM conformément à l'entente de financement.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **vendredi 10 novembre 2023 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du troisième trimestre de 2023.

La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur : [Chorus Call IAMGOLD Q3 Registration](#). À votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation de la réservation indiquant les numéros à composer et le NIP individuel. Ce processus contournera l'opérateur et évitera la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 800 319-4610**

À l'international : +1 604 638-5340

Webdiffusion : www.iamgold.com

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 800 319-6413 en Amérique du Nord ou +1 604 638-9010 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 0518.

Pour de plus amples renseignements, consultez le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les six mois terminés le 30 septembre 2023 qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

Renvois (sauf les tableaux)

1 Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 31 à 37 du rapport de gestion de la Société du troisième trimestre de 2023 (en anglais seulement) déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. En partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metal Mining, la Société construit actuellement Côté Gold au Canada, un projet minier à grande échelle et de longue durée dont la mise en production est prévue au premier trimestre de 2024. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques. IAMGOLD emploie environ 3 600 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883
info@iamgold.com

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers consolidés intérimaires, qui sont établis conformément aux normes IFRS, notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion
- Dépenses du projet

La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier hors PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR, qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

La définition de ces mesures, le rapprochement avec les montants présentés dans les états financiers consolidés intérimaires et les raisons de la présentation de ces mesures sont décrits ci-dessous. La détermination par la direction des composantes des mesures hors PCGR et des mesures supplémentaires est évaluée périodiquement en fonction des nouveaux éléments et des nouvelles transactions, de l'examen des utilisations par les investisseurs et des nouvelles réglementations, le cas échéant. Toute modification des mesures est dûment notée et appliquée rétrospectivement le cas échéant.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Produits	224,5	254,5	689,5	751,6
Crédits de sous-produits et autres produits		(0,6)	(1,3)	(2,3)
Produits aurifères	224,2	253,9	688,2	749,3
Ventes (milliers d'onces) – 100 %	116	151	356	429
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	1 937	1 677	1 934	1 745

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes provenant des mines Westwood et Essakane de la Société.

3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue au troisième trimestre de 2022 comprend la livraison de 37 500 onces (cumul annuel de 2022 de 112 500 onces) à 1 500 \$ par once, conformément à l'accord de paiement anticipé de 2019.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables de la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue. La Société présente cette mesure visant les CMTI en tenant compte ou non d'une déduction pour crédits de sous-produits des mines Essakane, Rosebel et Westwood.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les coûts décaissés et les coûts décaissés par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers consolidés.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Coût des ventes	219,9	231,7	615,2	623,7
Charge d'amortissement ¹	(53,9)	(71,6)	(144,9)	(196,8)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	166,0	160,1	470,3	426,9
Ajustements :				
Autres coûts d'exploitation minière	(0,2)	(0,5)	(1,1)	(2,3)
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	(4,0)	—	(13,5)	—
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	(12,8)	(12,7)	(35,4)	(32,7)
Coûts décaissés – attribuables	149,0	146,9	420,3	391,9
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	106	138	326	391
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 400	1 063	1 288	1 001
Coûts décaissés de Rosebel – attribuables	—	63,7	22,4	193,4
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	—	49	24	147
Coûts décaissés ³ totaux – toutes les exploitations – attribuables	149,0	210,6	442,7	585,3
Ventes d'or ⁴ totales – toutes les exploitations (milliers d'onces) – attribuables	106	187	350	538
Coûts décaissés ³ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 400	1 126	1 265	1 087

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts décaissés par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

4. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base attribuable respective de 90 %, 95 % et 100 %.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les CMTI et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers consolidés intérimaires.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Coût des ventes	219,9	231,7	615,2	623,7
Charge d'amortissement ¹	(53,9)	(71,6)	(144,9)	(196,8)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	166,0	160,1	470,3	426,9
Ajustements :				
Coûts en immobilisations de maintien ²	50,9	44,3	132,1	139,8
Frais généraux et administratifs ³	10,9	10,0	35,2	37,3
Autres coûts ⁴	3,1	2,3	8,6	3,9
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	(4,0)	—	(13,5)	—
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ⁵	(16,7)	(16,7)	(44,5)	(44,6)
CMTI – attribuables	210,2	200,0	588,2	563,3
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	106	138	326	391
CMTI ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 975	1 448	1 803	1 439
CMTI, exception faite du crédit de sous-produits ⁷ (\$/once vendue) – attribuables	1 977	1 452	1 806	1 445
CMTI de Rosebel – attribuables	—	91,4	32,0	271,1
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	—	49	24	147
CMTI – toutes les exploitations – attribuables	210,2	291,4	620,3	834,4
Ventes d'or totales ⁵ – toutes les exploitations (milliers d'onces) – attribuables	106	187	350	538
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 975	1 559	1 773	1 550
CMTI – toutes les exploitations, exception faite des crédits de sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 978	1 562	1 776	1 554

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant expansionnistes qui entraînent

une forte hausse de la production annuelle ou des onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits en plus de détails ci-dessous.

3. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement.
4. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, le produit de l'assurance, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.
5. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.
6. Le calcul des CMTI par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.
7. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base attribuable respective de 90 %, 95 % et 100 %.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant expansionnistes qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou des onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion sont constitués des coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et des coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence en ce qui a trait aux coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Coûts en immobilisations corporelles ¹	257,7	198,3	671,6	544,6
Moins : Coûts en immobilisations – expansion	207,3	154,0	539,9	404,8
Côté Gold	206,9	151,5	538,3	399,6
Essakane	0,4	1,0	1,4	2,5
Westwood	—	1,5	0,2	2,7
Coûts en immobilisations – maintien	50,4	44,3	131,7	139,8
Coûts en immobilisations des actifs de prospection et d'évaluation	—	0,4	—	1,2
Ajustements du fonds de roulement	0,5	(0,4)	0,4	(1,2)
Coûts en immobilisations – maintien compris dans les CMTI	50,9	44,3	132,1	139,8

1. Coûts en immobilisations selon la note sectorielle sur la base des dépenses engagées

Dépenses du projet

Les dépenses relatives au projet Côté Gold représentent toutes les dépenses d'investissement engagées au cours de la phase de construction et de la mise en service du projet Côté Gold prévues dans le rapport technique établi conformément au Règlement 43-101. Elles comprennent les dépenses d'investissement liées à l'expansion, les actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de contrats de location, les stocks de fournitures et les coûts de constitution d'un empiement de minerai, déduction faite de certains ajustements généraux en trésorerie et hors trésorerie, y compris dans les dépenses d'investissement.

RAIIA et RAIIA ajusté

Le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIIA ajusté représente le RAIIA, exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIIA et le RAIIA ajusté par rapport aux états financiers consolidés intérimaires.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Profit (perte) avant impôts sur le résultat – activités poursuivies	3,3	(22,6)	134,7	30,9
Majoré de ce qui suit :				
Amortissement	54,3	72,0	146,0	197,9
Frais financiers	4,2	3,1	15,7	5,6
RAIIA – activités poursuivies	61,8	52,5	296,4	234,4
Éléments ajustés :				
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	2,1	20,3	(0,3)	23,9
Dépréciation de la VNR des stocks de minerai/produits finis	—	1,1	3,2	6,2
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	4,0	—	13,5	—
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	1,3	—
Perte (gain) de change	3,9	11,1	8,5	15,9
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	(109,1)	—
Recouvrements d'assurance	—	—	(0,6)	(1,2)
Dépréciation d'actifs	0,1	—	1,2	0,1
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	(1,4)	(3,5)	1,7	(3,5)
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,6)	0,6	(1,7)	(0,2)
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	(15,5)	—	(15,5)	—
Autres	3,4	—	5,9	(1,0)
RAIIA ajusté – activités poursuivies	57,8	82,1	204,5	274,6
Comprend les activités abandonnées :				
RAIIA – activités abandonnées	—	(93,8)	14,4	(39,4)
Éléments ajustés :				
(Gain) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	(3,1)	—	(8,2)
Dépréciation des stocks de minerai/produits finis	—	2,1	—	5,8
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	7,4	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	1,5	—
Perte (gain) de change	—	(0,3)	—	(0,3)
Dépréciation d'actifs	—	0,3	0,1	2,3
Perte de valeur (reprise)	—	115,8	—	115,8
RAIIA – toutes les exploitations	61,8	(41,3)	310,8	195,0
RAIIA ajusté – toutes les exploitations	57,8	103,1	227,9	350,6

Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres, exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi que le rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant fournit un rapprochement du profit (perte) avant les charges d'impôts et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres d'IAMGOLD.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Profit (perte) avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	3,3	(22,6)	134,7	30,9
Éléments ajustés :				
Gain (perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	2,1	20,3	(0,3)	23,9
Dépréciation de la VNR des stocks de minerai/produits finis	—	3,2	3,4	12,3
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	4,4	—	14,5	—
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	1,3	—
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	(15,5)	—	(15,5)	—
Autres frais financiers	0,9	—	6,9	—
Perte (gain) de change	3,9	11,1	8,5	15,9
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	(109,1)	—
Recouvrements d'assurance	—	—	(0,6)	(1,2)
Dépréciation d'actifs	0,1	—	1,2	0,1
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites	(1,4)	(3,5)	1,7	(3,5)
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,6)	0,6	(1,7)	(0,2)
Autres	3,4	—	5,9	(1,0)
Profit ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	0,6	9,1	50,9	77,2
Impôts sur le résultat	(4,1)	(20,9)	(29,6)	(67,1)
Impôts sur la conversion des monnaies des soldes d'impôts différés sur le résultat	0,5	(8,9)	3,1	(15,7)
Incidence fiscale des éléments ajustés	(1,0)	—	0,6	0,2
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(2,0)	(7,0)	(15,5)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(4,0)	(22,7)	18,0	(20,9)
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(0,01)	(0,05)	0,04	(0,04)
Comprend les activités abandonnées :				
Profit net (perte nette) avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités	—	(106,5)	14,3	(80,0)
Éléments ajustés :				
(Gain) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	(3,1)	—	(8,2)
Dépréciation de la VNR des stocks de minerai/produits finis	—	0,8	—	2,2
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	7,4	—
Perte de valeur (reprise)	—	115,8	—	115,8
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	1,5	—
Perte (gain) de change	—	(0,3)	—	(0,3)
Dépréciation d'actifs	—	0,3	0,1	2,3
Profit ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle — activités abandonnées	—	7,0	23,3	31,8
Impôts sur le résultat	—	40,1	(8,0)	34,6
Incidence fiscale des éléments ajustés	—	(41,7)	—	(42,4)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	3,6	(0,7)	3,0
Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres — activités abandonnées	—	9,0	14,6	27,0
Profit net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres — activités abandonnées	—	0,02	0,03	0,06
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres — toutes les exploitations	(4,0)	(13,7)	32,6	6,1
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres — toutes les exploitations	(0,01)	(0,03)	0,07	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	481,1	479,0	480,4	478,5

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation — activités poursuivies	37,5	94,5	74,1	244,4
Éléments ajustés des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants				
Créances et autres actifs courants	(20,0)	(3,9)	(37,8)	5,6
Stocks et empilements de minerai non courants	27,9	11,8	65,7	24,8
Fournisseurs et autres créditeurs	(16,1)	(17,0)	4,8	(13,7)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement — activités poursuivies	29,3	85,4	106,8	261,1
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement — activités abandonnées	—	23,4	21,9	75,5
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	29,3	108,8	128,7	336,6

Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière

Le flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière correspond au flux de trésorerie généré par les activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations relatifs au site minier. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

(en millions \$, sauf indication contraire)	3 ^e t. 2023	3 ^e t. 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation — activités poursuivies	37,5	94,5	74,1	244,4
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	15,8	16,9	79,0	87,9
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière — activités poursuivies	53,3	111,4	153,1	332,3
Coûts en immobilisations — activités poursuivies	230,3	200,5	656,0	556,4
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	(179,1)	(154,0)	(522,3)	(412,3)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière — activités poursuivies	51,2	46,5	133,7	144,1
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière — activités poursuivies	2,1	64,9	19,4	188,2
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière — activités abandonnées	—	23,2	15,4	97,5
Coûts en immobilisations liés aux activités abandonnées	—	(29,5)	(9,5)	(98,4)
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière — activités abandonnées	—	(6,3)	5,9	(0,9)
Total des flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière	2,1	58,6	25,3	187,3

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités correspondent à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	548,9	407,8
Facilité de crédit disponible	452,9	26,6
Liquidités disponibles	1 001,8	434,4

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	548,9	407,8
Obligations locatives	(129,4)	(73,8)
Dette à long terme ¹	(860,5)	(921,2)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(37,1)	(18,4)
Trésorerie (dette) nette	(478,1)	(605,6)

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 400,0 millions \$, la facilité de crédit de néant et les prêts pour l'équipement se chiffrant à 10,5 millions \$ (établis respectivement à 450 millions \$, à néant, à 455,0 millions \$ et à 16,2 millions \$ au 31 décembre 2022). Exclut les coûts de transaction différés et le dérivé incorporé dans les billets.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audités)	30 septembre 2023	31 décembre 2022
(En millions \$ US)		
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	548,9	407,8
Créances et autres actifs courants	103,5	128,0
Stocks	252,5	199,9
Actifs détenus en vue de la vente	34,5	785,6
	939,4	1 521,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	3 266,8	2 598,0
Actifs de prospection et d'évaluation	15,9	28,3
Trésorerie soumise à restrictions	57,6	56,3
Stocks	98,2	92,4
Autres actifs	119,3	128,8
	3 557,8	2 903,8
	4 497,2	4 425,1
Passifs		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	311,2	294,1
Impôts à payer sur le résultat	8,7	37,8
Autres passifs courants	39,5	24,2
Portion courante des obligations locatives	19,7	5,1
Portion courante de la dette à long terme	7,7	8,7
Portion courante du produit différé	193,2	—
Passifs détenus en vue de la vente	6,0	276,3
	586,0	646,2
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	14,3	22,6
Provisions	313,4	310,4
Obligations locatives	109,7	68,7
Dette à long terme	828,3	910,0
Option de rachat dans Côté Gold	310,4	—
Produit différé	55,7	240,8
Autres passifs	1,0	19,6
	1 632,8	1 572,1
	2 218,8	2 218,3
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	2 731,7	2 726,3
Surplus d'apport	58,4	58,2
Déficit cumulé	(528,7)	(632,4)
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(39,3)	(21,3)
	2 222,1	2 130,8
Participations ne donnant pas le contrôle	56,3	76,0
	2 278,4	2 206,8
Engagements et éventualités		
Événement postérieur		
	4 497,2	4 425,1

Se reporter aux états financiers du troisième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US, sauf les données par action)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Activités poursuivies :				
Produits	224,5	254,5	689,5	751,6
Coût des ventes	(219,9)	(231,7)	(615,2)	(623,7)
Profit brut	4,6	22,8	74,3	127,9
Frais généraux et administratifs	(12,4)	(10,9)	(37,9)	(41,4)
Dépenses de prospection	(6,2)	(5,4)	(22,7)	(22,4)
Autres charges	(1,3)	2,6	(10,2)	1,9
Profit provenant des exploitations	(15,3)	9,1	3,5	66,0
Frais financiers	(4,2)	(3,1)	(15,7)	(5,6)
Perte de change	(3,9)	(11,1)	(8,5)	(15,9)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	109,1	—
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	26,7	(17,5)	46,3	(13,6)
Profit avant impôts sur le résultat	3,3	(22,6)	134,7	30,9
Charge d'impôts sur le résultat	(4,1)	(20,9)	(29,6)	(67,1)
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies	(0,8)	(43,5)	105,1	(36,2)
Profit net lié aux activités abandonnées, déduction faite des impôts	—	(66,4)	6,3	(45,4)
Profit net (perte nette)	(0,8)	(109,9)	111,4	(81,6)
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux :				
Porteurs de capitaux propres	(0,8)	(45,5)	98,1	(51,7)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	2,0	7,0	15,5
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies	(0,8)	(43,5)	105,1	(36,2)
Profit net (perte nette) attribuable aux :				
Porteurs de capitaux propres	(0,8)	(108,3)	103,7	(94,1)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(1,6)	7,7	12,5
Profit net (perte nette)	(0,8)	(109,9)	111,4	(81,6)
Attribuables aux porteurs de capitaux propres				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation				
De base	481,1	479,0	480,4	478,5
Dilué	481,1	479,0	484,3	478,5
Profit (perte) par action provenant des activités poursuivies				
De base	(0,00)	(0,10)	0,21	(0,11)
Dilué	(0,00)	(0,10)	0,20	(0,11)
Profit (perte) par action lié aux activités abandonnées				
De base	—	(0,13)	0,01	(0,09)
Dilué	—	(0,13)	0,01	(0,09)
Profit (perte) de base par action	(0,00)	(0,23)	0,22	(0,20)
Profit (perte) dilué par action	(0,00)	(0,23)	0,21	(0,20)

Se reporter aux états financiers du troisième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US)	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Activités d'exploitation				
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies	(0,8)	(43,5)	105,1	(36,2)
Ajustements :				
Charge d'amortissement ¹	54,3	72,1	146,0	198,0
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	(109,1)	—
Gain sur la vente des projets Pitanqui et Acurui	(15,5)	—	(15,5)	—
Produits différés comptabilisés	—	(48,8)	—	(146,3)
Charge d'impôts sur le résultat	4,1	20,9	29,6	67,1
Gain sur dérivés	(5,2)	15,4	(12,8)	3,8
Frais financiers	4,2	3,1	15,7	5,6
Dépréciation des stocks	1,5	0,7	5,9	7,0
Autres éléments hors trésorerie	(4,8)	14,5	(12,0)	25,1
Ajustements des éléments de trésorerie :				
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	—	59,0	—	177,0
Produit d'une demande d'indemnisation d'assurance	0,6	—	0,6	0,7
Règlement de dérivés	15,3	6,2	21,5	19,6
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service	(0,4)	(0,5)	(1,2)	(1,5)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerais non courants	8,2	9,1	(32,7)	(16,7)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts à payer sur le résultat	61,5	108,2	141,1	303,2
Impôts à payer sur le résultat	(24,0)	(13,7)	(67,0)	(58,8)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	37,5	94,5	74,1	244,4
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	—	23,2	15,4	97,5
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	37,5	117,7	89,5	341,9
Activités d'investissement				
Coûts en immobilisations corporelles	(230,3)	(200,1)	(656,0)	(555,2)
Coûts d'emprunts incorporés	(15,1)	(3,6)	(39,6)	(17,3)
Cession de titres négociables (nette)	—	15,2	—	25,1
Produit de la vente de Rosebel	—	—	389,2	—
Produit de la vente des actifs de Bambouk	—	—	165,6	—
Autres activités d'investissement	8,6	(9,2)	18,9	(9,2)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(236,8)	(197,7)	(121,9)	(556,6)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités abandonnées	—	(31,2)	(8,2)	(102,0)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement	(236,8)	(228,9)	(130,1)	(658,6)
Activités de financement				
Produit de la facilité de crédit (remboursement)	—	230,0	(455,0)	380,0
Produit d'un prêt à terme assorti d'un privilège de deuxième rang	—	—	379,0	—
Financement accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	24,1	—	299,2	—
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(12,0)	(6,8)	(13,7)	(18,4)
Autres activités de financement	(7,1)	(1,5)	(22,7)	(9,2)
Trésorerie nette provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies	5,0	221,7	186,8	352,4
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement liées aux activités abandonnées	—	(4,3)	(2,0)	(12,6)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	5,0	217,4	184,8	339,8
Incidences des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,5)	(21,7)	(2,3)	(32,4)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie — toutes les exploitations	(198,8)	84,5	141,9	(9,3)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie — détenus en vue de la vente	—	2,3	(0,8)	(13,7)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie — activités poursuivies	(198,8)	86,8	141,1	(23,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	747,7	435,1	407,8	544,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	548,9	521,9	548,9	521,9

Se reporter aux états financiers du troisième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration présentés dans le présent document sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, premier vice-président, Croissance, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « pouvoir », « viser », « couvrir », « potentiel », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « supérieur », « au cours de », « durant », « pendant » « en cours », « sous réserve de », « objectifs », « occasions », « possibilités », « prospectif » ou « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui pourraient retrouver sous les rubriques intitulées « Perspectives », « Mises à jour trimestrielles », « Liquidités et ressources en capital », « Prospection » et « Risques liés à la sécurité » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme la prospection, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et de prospection ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations liées à la sécurité dans les territoires où la Société exerce ses activités et les effets associés sur le rendement opérationnel et financier et la situation financière de la Société ; et la réglementation gouvernementale des exploitations minières.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques liés à la situation sécuritaire, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison des risques liés à la sécurité, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel, le mazout et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires aux transactions, à la prospection, à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de la prospection, de l'exploration et du développement, y

compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des employés clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à la prospection, l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

*Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov (en anglais seulement).
The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.*